

Grandes écoles : la diversité sociale en panne

Enfants de CSP+ et Franciliens, le profil des étudiants n'a pas bougé en dix ans, selon l'École d'économie de Paris

Des initiatives, des discours, mais peu de changements. Le chemin vers la diversité sociale des grandes écoles françaises est encore long. Des chercheurs de l'Institut des politiques publiques (IPP), un laboratoire de l'École d'économie de Paris, ont conduit une étude inédite sur l'évolution du recrutement des étudiants en grandes écoles (écoles d'ingénieurs, de commerce, instituts d'études politiques et écoles normales supérieures). Le bilan est sans appel : entre 2006 et 2016, la diversité sociale au sein de ces établissements, qui forment les futures élites administratives, scientifiques et économiques et qui sont, pour beaucoup, financés par l'État, n'a pas progressé. L'étroitesse de leur vivier de recrutement, sur le plan social mais aussi territorial, est démontrée par les résultats de cette étude, menée à partir de données administratives quasi exhaustives et encore jamais exploitées à cette échelle.

Parmi les indicateurs étudiés, la part d'étudiants les plus défavorisés socialement – les enfants d'ouvriers, de parents sans emploi – n'a pas progressé entre 2006 et 2016 et n'a jamais dépassé les 10 % dans les grandes écoles, indique l'étude, qui devait être publiée mardi 19 janvier. Ces jeunes représentent pourtant 36 % de cette classe d'âge, et comptent pour 20 % des étudiants de niveau bac + 3 à bac + 5 à l'université.

Des mesures peu efficaces

Sur la même période, les deux tiers des élèves des grandes écoles sont des enfants de CSP+ (cadres, professions intellectuelles ou libérales, chefs d'entreprise), alors que leur part n'est que de 23 % de l'ensemble des jeunes de 20 à 24 ans en 2016. Dans les 10 % d'écoles les plus sélectives, les enfants d'ouvriers ou de personnes au chômage plafonnent à 5 % des effectifs, quand les « CSP+ » représentent près de 80 % des promotions. Les classes moyennes sont aussi largement sous-représentées. « L'extrême stabilité du recrutement social des grandes écoles est d'autant plus remarquable que leurs effectifs ont augmenté de manière importante au cours de la période, de 4 % à 5 % par an. Cet élargissement quantitatif ne s'est donc pas accompagné d'une diversification du profil social des étudiants », observent les auteurs de l'étude.

Des programmes visant à améliorer l'ouverture sociale de ces établissements ont pourtant été mis en œuvre depuis 2005. « Le résultat est plutôt inattendu : les mesures en faveur de l'ouverture sociale n'ont presque pas eu d'effet », souligne Julien Grenet, directeur de recherche au CNRS, professeur associé à l'École d'économie de Paris et coauteur du rapport.

Le panorama offert par cette étude s'éloigne sensiblement des constatations fondées sur le taux de boursiers qui sert souvent de baromètre de l'ouverture sociale des grandes écoles. En effet, le nombre de boursiers a beaucoup augmenté à la fin des années 2000 en raison de l'élargissement des critères ouvrant droit aux



ANNA WANDA GOGUSEY

aides, sans pour autant qu'il s'agisse toujours de jeunes défavorisés. Un élément qui biaise les analyses, selon ces chercheurs.

« Le statut de boursier ne recoupe pas toujours la réalité sociale qu'on lui associe, et il ne permet pas les comparaisons dans le temps car sa définition a beaucoup changé, nous avons donc préféré travailler sur la catégorie socioprofessionnelle des parents », explique Julien Grenet. « Le chantier de la diversité sociale est plus que jamais ouvert et il y a une réelle volonté des grandes écoles pour parvenir à des résultats », assure-t-on à la Conférence des grandes écoles, une association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, tout en soulignant les limites de chaque indicateur.

L'étude de l'IPP fournit des éléments nouveaux sur l'origine géographique des élèves de ces établissements, au nombre de 234 en 2016. Ils témoignent d'une forte concentration du recrutement sur

Dans les 10 % d'écoles les plus sélectives, les enfants d'ouvriers ou de chômeurs plafonnent à 5 %, quand les CSP+ représentent près de 80 % des promotions

une partie du territoire : en 2016-2017, près de 30 % des élèves des grandes écoles ont passé le bac en Ile-de-France, où vivent moins de 20 % des lycéens. Des chiffres « remarquablement stables depuis 2008 », souligne le rapport. Les inégalités sont, là encore, accrues dans les 10 % des écoles les plus sélectives : en 2016-2017, la moitié des élèves venait de 8 % des lycées généraux et technologiques français. A Polytechnique, HEC, l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm et à Sciences Po Paris, les Franciliens représentent entre 44 % et 57 % des effectifs. Dans les trois premières, un quart avaient passé leur bac à Paris, alors que seuls 3 % des bacheliers sont parisiens. Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur de la tâche à accomplir pour que les diplômés des grandes écoles soient « à l'image de notre société aujourd'hui », comme l'a souhaité le ministre de l'enseignement supérieur, Frédéric Vidal. Le gouvernement réflé-

chit à des mesures, dans le sillage des propositions du comité pour la diversité sociale dans les grandes écoles présidé par Martin Hirsch.

Les résultats scolaires dans l'enseignement secondaire n'expliquent qu'une partie de ces inégalités, selon ce rapport. Si ces jeunes défavorisés n'accèdent pas aux grandes écoles, c'est majoritairement dû à leurs choix d'orientation plutôt qu'à leur niveau scolaire. Or ces choix sont aussi façonnés par des phénomènes d'auto-censure ou limités par le manque d'information. Les contraintes financières – frais d'inscription ou de transport (un tiers des écoles sont en Ile-de-France, 70 % pour les plus sélectives) – pèsent également. De nombreux dispositifs ont été mis en place depuis 2005 pour corriger ces inégalités : de l'accompagnement des élèves du secondaire, avec des programmes comme « cordées de la réussite », à la création de voies d'admission parallèles au concours, en passant

par les aides financières aux plus précaires. Leur « impuissance à amorcer une démocratisation des grandes écoles » est le signe des limites de l'approche privilégiée en matière de politique d'ouverture sociale : « Un foisonnement d'initiatives locales » trop « parcelaires », « sans réelle coordination nationale et rarement évaluées ».

« Agir en amont des écoles »

« Il faut changer d'échelle pour espérer une évolution », affirme Julien Grenet. Et cibler les actions prioritaires. A ce titre, réformer les concours d'entrée, comme souhaitent le faire plusieurs établissements et comme le suggère le comité Hirsch, pourrait n'avoir qu'un effet limité. L'étude de l'IPP montre en effet que les inégalités sociales et territoriales dans les grandes écoles sont le reflet de celles qui existent dans les mêmes proportions dans les classes préparatoires et les écoles postbac. « Il faut agir en amont, parce qu'on ne pourra rien changer tant qu'il y aura moins de 10 % d'élèves défavorisés en prépa », ajoute le chercheur.

Le rapport insiste aussi sur le rôle joué dans le maintien de ces inégalités par les écoles qui recrutent directement après le bac. En dix ans, leurs effectifs ont augmenté de moitié. Or, la sélection sociale y est particulièrement forte, davantage que dans les classes préparatoires, et de manière « disproportionnée par rapport au niveau scolaire réel de leurs élèves », notamment en raison de leur coût.

En plus de l'accompagnement à l'orientation au collège et au lycée, les auteurs soulignent l'importance d'élargir les aides financières. L'offre de formation devrait aussi être rééquilibrée sur le territoire pour réduire l'avantage des franciliens. Autant de pistes proposées au ministère de l'enseignement supérieur par le comité Hirsch. Le débat ne pourra « pas faire l'économie d'une réflexion plus générale sur la place à accorder à la discrimination positive », estime le rapport. Les quotas de boursiers dans les formations publiques, instaurés en 2018 dans la procédure Parcoursup, sont « prometteurs » ; à condition d'en relever le seuil et de les imposer à toutes les formations privées. La proposition est sur la table du ministère de l'enseignement supérieur. ■

ÉLÉA POMMIERS

Les filles, toujours minoritaires dans les écoles d'ingénieurs

LA PART D'ÉTUDIANTES dans les grandes écoles d'ingénieurs n'a pas progressé en dix ans, d'après une étude de l'Institut des politiques publiques (IPP), laboratoire de l'École d'économie de Paris, publiée mardi 19 janvier, et qui analyse les origines des étudiants de 234 grandes écoles. Les femmes représentaient 26 % des promotions des écoles d'ingénieurs en 2016-2017 (21 % dans les écoles les plus prestigieuses), comme dix ans plus tôt. En revanche, les écoles de commerce et les instituts d'études politiques accueillent autant, voire plus de femmes que d'hommes dans leurs promotions. La sous-représentation des filles est liée à leur faible nombre dans les classes préparatoires scientifiques. Entre 2006 et 2016, leur proportion n'a pas dépassé le tiers des effectifs, alors qu'elle atteint les trois quarts en prépa littéraire où les garçons sont, à l'inverse, largement sous-représentés.

Au regard de leurs performances scolaires dans le secondaire, les étudiantes auraient pourtant dû être plus

nombreuses dans ces écoles. « Notre étude montre que, si les filles sont moins présentes en école d'ingénieurs et en prépa, cela ne s'explique pas par leur niveau scolaire », souligne Cécile Bonneau, doctorante en économie à l'École normale supérieure et à l'École d'économie de Paris, coauteure de l'étude. « Les filles se détournent de ces filières après le bac, par choix ou par autocensure. »

Le « carcan des préjugés »

« Les choses sont en train de changer, mais les stéréotypes et les préjugés sont encore un carcan, même inconscient, dans les choix des élèves », constate Marie-Sophie Pawlak, fondatrice de l'association Elles bougent, ancienne présidente de la commission égalité femmes-hommes de la Conférence des grandes écoles. « Les filles sont très nombreuses dans certains domaines comme l'agroalimentaire ou la chimie, mais beaucoup moins en informatique ou en mécanique. Pour qu'elles s'orientent davantage

vers les écoles conduisant à ces métiers, il faut faire en sorte qu'elles les connaissent et qu'elles puissent s'y projeter. » Quelles seront, à cet égard, les conséquences de la réforme du lycée entrée en vigueur en 2019, qui a mis fin aux filières et permet à chacun de choisir ses matières ? Les filles sont encore largement plus nombreuses dans les spécialités littéraires, et les garçons sont majoritaires dans les matières scientifiques. Dans la spécialité sciences de l'ingénieur, en terminale cette année, les lycéennes ne sont que 13 %. Mais l'épidémie de Covid-19, qui a chamboulé les processus de sélection dans les écoles, pourrait faire bouger les lignes en remettant en cause la « barrière psychologique » des concours. En 2020, plusieurs écoles d'ingénieurs postbac ont constaté, avec l'annulation des épreuves et la mise en place d'une sélection sur dossier, une hausse significative de la part de filles candidates. Et donc admises. ■

É. P.



JOHN LENNON

SPLendeur et misère d'un rock'n'roll héros

Un hors-série du « Monde »

100 pages - 8,50 € chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique